

Fiche de données de sécurité

Règlement (CE) 1907/2006



Nom du produit : COLLIER DIMPYLATE GRAND CHIEN VETOBIOITIC

Révision : 13.09.2011

Code 19693

Version :1.0.0

Date d'impression : 18-12-2013

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

COLLIER DIMPYLATE GRAND CHIEN VETOBIOITIC

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Médicament Vétérinaire AMM n° FR/V/8312663 9/2004

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur :

Beaphar s.a.s.

Rue/Boîte Postale :

ZI-Secteur D. Allée des Electriciens

Sigle du pays/Code postal/Localité :

FR - 06700 St. Laurent du Var

Téléphone :

+33 (0)4 93 19 05 20

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)4 93 19 05 20

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Très toxique pour les organismes aquatiques. · Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

N ; R 50 · Repr. Cat. 2 ; R 61 · Repr. Cat.3 ; R 62 · N ; R 51/53

Règlement (CE) No 1272/2008 (SGH)

Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. · Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Acute 1 ; H400 · Aquatic Chronic 2 ; H411 · Repr. 1B ; H360.F2D1

2.2 Éléments d'étiquetage

Texte des recommandations emballage et de sécurité prescrites par l'autorité d'enregistrement ANSES.

Ce médicament vétérinaire n'est pas soumis au règlement (CE) 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH). En vertu de l'article 2.5 a, le règlement n'est pas applicable. Le produit est exempté de FDS.

2.3 Autres dangers

néant

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants contribuant aux dangers

DBP ; CE no : 201-557-4 ; CAS no : 84-74-2

Quote-part : 10 -< 25 %

Classification 67/548/CEE : N ; R50 Repr. Cat.2 ; R61 Repr. Cat.3 ; R62

Classification 1272/2008 (SGH) : Repr. 1B ; H360.F2D1 Aquatic Acute 1 ; H400

DIAZINON (ISO) ; CE no : 206-373-8 ; CAS no : 333-41-5

Quote-part : 10 -< 25 %

Classification 67/548/CEE : N ; R50/53 Xn ; R22

Classification 1272/2008 (SGH) : Acute Tox. 4 ; H302 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Cas général

En cas de doute ou si des symptômes persistent faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Informations supplémentaires voir sous "Informations toxicologiques".

En cas d'inhalation

Conduire la personne à l'air frais, veiller à ce qu'elle n'ait pas froid. Respiration irrégulière/arrêt.: respiration artificielle.

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) 1907/2006



Nom du produit : COLLIER DIMPYLATE GRAND CHIEN VETOBIOTIC
Révision : 13.09.2011
Date d'impression : 18-12-2013

Code 19693

Version :1.0.0

Évanouissement: position latérale/appeler un médecin.

Au contact de la peau

Enlever sans délai les vêtements souillés. Laver avec de l'eau/du savon et rincer. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants !

Au contact des yeux

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Garder au repos. Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) n'est connu(e).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

néant

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau.

Moyens d'extinction contre-indiqués

Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des gaz toxiques peuvent se former. Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

5.4 Indications complémentaires

Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients. Ne pas laisser l'eau d'extinction pénétrer dans les égouts.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Assurer une ventilation suffisante.

6.2 Précautions pour protection de l'environnement

Ne pas jeter à l'égout. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, ex: sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer les fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants. Éviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres sections

néant

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour la manipulation

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Observer les réglementations de la protection du travail.

Préventions des incendies / explosions

Tenir à l'écart de toute source d'ignition, ventiler l'endroit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) 1907/2006



Nom du produit : COLLIER DIMPYLATE GRAND CHIEN VETOBIOTIC
Révision : 13.09.2011
Date d'impression : 18-12-2013

Code 19693

Version :1.0.0

personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Indications concernant le stockage commun

Tenir éloigné des matières combustibles et des réducteurs (amines), acides, bases, composés de métaux lourds (accélérateurs, siccatifs, sels métalliques).

Autres indications sur les conditions de stockage

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir les récipients étanchement fermés et dans des endroits bien aérés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

néant

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

néant

8.2 Contrôles de l'exposition

Equiperment de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Éviter le contact avec la peau et les muqueuses. Utiliser des gants de protection.

Protection des yeux

Utiliser des lunettes de protection.

Protection de la peau

Vêtement de protection léger.

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Renseignements importants pour la sécurité

Etat d'unité :

Odeur :

Masse volumique :

(20 °C)

environ

strip
diazinon

1 g/cm³

9.2 Autres informations

néant

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) 1907/2006



Nom du produit : COLLIER DIMPYLATE GRAND CHIEN VETOBIOITIC
Révision : 13.09.2011
Date d'impression : 18-12-2013

Code 19693

Version :1.0.0

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

11.3 Autres renseignements pour la toxicologie

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible. La classification toxicologique du produit a été réalisée à partir des résultats du procédé de calcul prescrit par la Directive Générale Préparation (1999/45/CE).

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

12.7 Indications complémentaires

Ne pas jeter dans les égouts ou dans les parages.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation

Sous observation des prescriptions locales officielles amener à un dispositif de combustion approprié.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

3077

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (DBP · DIAZINON (ISO))

IMDG-Code

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (DIBUTYL PHTHALATE · DIAZINON (ISO))

ICAO-TI / IATA-DGR

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (DIBUTYL PHTHALATE · DIAZINON (ISO))

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID

Classe : 9
Classification-Code : M7
Kemlercode : 90
Code de restriction en tunnels : E

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) 1907/2006



Nom du produit : COLLIER DIMPYLATE GRAND CHIEN VETOBIOITIC
Révision : 13.09.2011
Date d'impression : 18-12-2013

Code 19693

Version :1.0.0

Réglementations particulières : LQ27 · E 1
Fiche signalétique des danger : 9 / N
IMDG-Code
Classe : 9
No EmS : F-A / S-F
Réglementations particuliers : LQ 5 kg · E 1
Fiche signalétique des danger : 9 / N
ICAO-TI / IATA-DGR
Classe : 9
Réglementations particuliers : E 1
Fiche signalétique des danger : 9 / N

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID : N
IMDG-Code : P
ICAO-TI / IATA-DGR : N

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

néant

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

néant

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucun donné sur le produit lui-même n'est disponible.

16. Autres informations

Autres renseignements

Les informations de cette fiche technique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation européenne. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Phrases R des substances contenues

22 Nocif en cas d'ingestion.
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
62 Risque possible d'altération de la fertilité.

SGH Mentions de danger des substances contenues

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H360.F2D1 Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.